

Accord entre le Burundi et l'UA sur le salaire des soldats burundais en Somalie

@rib News, 19/01/2017 - Source AFP - Le Burundi et l'Union africaine (UA) ont conclu jeudi un accord sur les modalités de paiement des soldats burundais déployés en Somalie dans le cadre de la force de l'Union africaine (Amisom), a annoncé le premier vice-président burundais, Gaston Sindimwo (photo, à gauche). "Nous sommes satisfaits, nous avons bien discuté avec M. Chergui et un MOU ("Memorandum of understanding", protocole d'accord) a été signé", a déclaré M. Sindimwo, après une rencontre avec le Commissaire paix et sécurité de l'UA, Smaïl Chergui (photo, à droite).

Ce mémorandum a été signé dans la matinée entre les envoyés de l'UA et une délégation burundaise comprenant les ministres des Affaires étrangères, de la Sécurité publique et de la Défense. Le Burundi avait fait pression sur l'UA en annonçant lundi qu'il allait entamer la procédure de retrait de ses troupes déployées en Somalie, si aucun accord n'était trouvé sur le paiement des salaires de ses soldats. "C'est clair, la question du retrait de nos soldats (de Somalie) n'est plus à l'ordre du jour", a affirmé M. Sindimwo. "On a trouvé une solution qui sauvegarde notre souveraineté nationale et donc la question du retrait de nos soldats de l'Amisom ne se pose plus". Les salaires de l'Amisom sont financés par l'Union européenne (UE), mais les modalités de paiement sont encadrées par un accord entre l'UA et les pays contributeurs. L'UE ne versait plus depuis des mois à Bujumbura les 5 millions d'euros mensuels destinés à payer les soldats burundais en Somalie. Elle avait demandé à l'UA de trouver un moyen de payer ces soldats directement, sans donc passer par la Banque centrale du Burundi, afin d'éviter le gouvernement de ce pays, asphyxié économiquement par des sanctions internationales, d'utiliser cet argent à d'autres fins. D'après l'accord conclu, l'argent destiné au paiement des salaires et de leurs arriérés passera par une banque commerciale burundaise, a expliqué M. Sindimwo, parlant d'un "bon compromis" pour le gouvernement. Il reste cependant à voir si l'Union européenne sera convaincue par le nouveau mécanisme proposé. Aucun diplomate européen en poste au Burundi n'a pu être joint pour le commenter. "Cela ne change pas grand-chose pour le gouvernement burundais, puisqu'il a la haute main sur la plupart des banques commerciales", a ainsi relevé un haut cadre burundais. Avec 5.400 soldats, le Burundi représente le deuxième contingent de l'Amisom, après l'Ouganda. Déployée pour lutter contre les islamistes shebab ayant juré la perte du gouvernement central somalien, l'Amisom est forte de plus de 22.000 hommes.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});